

La Banque Laurentienne du Canada augmente son taux préférentiel

MONTRÉAL, le 28 oct. 2026 /CNW/ -- La Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) annonce qu'elle augmente son taux préférentiel, ainsi que celui de B2B Banque, de 25 points de base, soit de 4,45 % à 4,70 %, et ce, à compter du 29 octobre 2026.

À propos de la Banque Laurentienne

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne s'engage à servir ses clients et à entretenir des relations étroites avec des groupes spécialisés. La Banque Laurentienne exerce ses activités partout au Canada, principalement au Québec et en Ontario, ainsi qu'aux États-Unis. Elle saisit les occasions d'affaires là où elle dispose d'un avantage concurrentiel, en misant sur la force des partenariats et la collaboration.

SOURCE Banque Laurentienne du Canada

Pour plus d'informations: Renseignements : Frédérique Lavoie-Gamache, Conseillère principale, relations média et investisseur, 438 364-1596, Media@blcgf.ca

<https://presse.banquelaurentienne.ca/2026-10-28-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-augmente-son-taux-preferentiel>